

Rapport de gestion du Président du Conseil d'Administration de la CAPEB Hautes-Pyrénées pour l'exercice clos au 31 décembre 2013

Assemblée Générale
Du 27 Juin 2014 - Tarbes

Monsieur Duarte, Président

1- RAPPORT D'ORIENTATION

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les partenaires,

Mes Chers Collègues,

Je tiens à remercier Monsieur Le Préfet des Hautes-Pyrénées,

Monsieur D'ABZAC

Madame La députée Madame DUBIE

Le Président du Conseil Général Monsieur Michel PELIEU

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Monsieur
Daniel PUGES

Le Président du RSI Monsieur MAURY

Le Président de la Chambre Régionale des Métiers et de
l'Artisanat Monsieur CRABIE

Je tiens à excuser Monsieur le Député GAITS, conseiller régional

Je tiens à excuser Monsieur Belmir DOS REIS, Président des
Meilleurs Ouvriers de France

Je tiens à remercier plus particulièrement Monsieur Jean
CAMPISTRO, ancien président de la CAPEB et désormais
représentant des meilleurs ouvriers de France.

Je suis heureux de vous accueillir pour notre assemblée générale annuelle dans nos locaux. Année où, comme nos entreprises, notre organisation vit des moments de mutation, de changement.

Une nouvelle fois, je vais débiter mon discours en faisant un point sur les conséquences de la crise frappant nos métiers.

Plus de 14 000 entreprises ont disparu depuis septembre 2013 sachant que 40 000 emplois ont été supprimés lors de l'année écoulée, et tout cela dans la plus grande indifférence

Je me fais le porte-voix de nos métiers, de nos entreprises, de nos familles qui souffrent d'un contexte morose. Toutefois je ne vais pas m'appesantir dans une longue suite de chiffres, mais retenez que lors de l'année 2013, 229 emplois ont été perdus dans notre département pour les seules entreprises du bâtiment.

Quelques brèves, ici et là, dans les journaux, ont évoqué notre mécontentement, notre lassitude, vis-à-vis du silence des pouvoirs publics face à notre situation.

Bien entendu, et heureusement, nous avons su nous mobiliser pour faire entendre nos revendications, notre malaise.

Je vous remercie une nouvelle fois publiquement, vous tous, adhérents de la CAPEB, d'avoir su prendre de votre temps pour être venus le 10 décembre 2013 et le 13 septembre 2013, à nos journées de mobilisation/manifestation, tant sur Lourdes que sur Tarbes.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons quitté nos chantiers, nos salariés, pour nous retrouver dans la rue. Nous sommes des taiseux, des personnes ayant sûrement du mal à exprimer les difficultés que nous rencontrons dans la gestion de nos entreprises. Mais c'est avec calme, détermination et sans violence, que nous avons pu montrer notre force et notre solidarité.

Certes, il n'y a pas eu la victoire d'obtenir le maintien de la TVA à taux réduit, mais nous avons évité une catastrophe en obtenant la TVA réduite à 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique, et c'est grâce à vous, grâce à notre volonté de ne pas subir, de ne pas être résignés. Alors oui, vous pouvez penser que ce n'est qu'un faible lot de consolation face aux nombreuses menaces et contraintes pesant sur nos professions.

Cependant, sans rien faire, on cautionnait notre perte. Certains préfèrent défendre des combats, certes importants, mais qui sont à la périphérie de nos réalités.

Le travail illégal devra être combattu, le dumping social devra lui aussi être résorbé. Nous veillerons à ce que le Parlement, dans son adoption de la directive d'exécution de la réglementation existante sur le détachement des travailleurs dits travailleurs « low cost », rende une copie qui s'inscrit dans nos revendications. Mais la confiance de nos clients est bien plus importante, leur volonté de consommer, bâtir, rénover est la clé de nos futurs contrats.

Nous ne parviendrons pas à faire gonfler nos carnets de commandes par les seules promesses de nos dirigeants. Nous ne désirons pas jouer les hypocrites, cela nous fait râler, grogner, pester de voir des entreprises étrangères venir sur nos terres, gagner des marchés. Mais il est bien plus dangereux pour nos entreprises de lutter chaque jour contre l'insidieuse concurrence des auto-entrepreneurs. Ces derniers, souvent instrumentalisés par des plus grandes entreprises, sont des sous-traitants non déclarés, sans assurances, sans horaires, sans contrôles. En deux ans, toutes professions confondues, et sur la France, ils ont augmenté de 15 % s'élevant, fin février dernier, à 974 000.

Devons-nous fermer les yeux face à ce phénomène, à ces incohérences ? Il est bien plus simple de crier au loup au sujet des entreprises étrangères gagnant des marchés publics. Mais il est plus difficile de faire le ménage des pratiques scélérates, afin d'éviter de recréer des tâcherons. Nous continuerons à nous élever contre toutes ces formes de concurrence si le projet de Loi Artisanat, Commerce et TPE adopté par le Sénat le 17 avril

dernier, n'est pas en partie modifié par la commission mixte paritaire pour répondre à nos attentes aux fins d'adoption définitive d'ici l'été.

Nous nous heurtons aussi bien trop souvent à une superposition de normes. Cet empilement réglementaire rend de plus en plus difficile le respect par les artisans de toutes les règles, surtout lorsqu'elles se télescopent. Il faut que les Pouvoirs publics veillent à la cohérence des dispositions techniques entre elles et tiennent compte, dans leur élaboration, du mode d'organisation des petites entreprises et de leurs métiers.

Nous espérons réellement que le projet mis en avant par le gouvernement de rénover 500 000 logements par an puisse voir le jour.

Nous invitons les pouvoirs publics, non pas à se focaliser sur de grandes opérations qui, au contraire, sont souvent complexes et peu nombreuses, mais sur les petites opérations qui sont massivement présentes sur l'ensemble du territoire et accessibles à nos entreprises.

L'application du compte pénibilité, qui est passé inaperçu pour grand nombre d'entre nous, nous apparaît à bien des égards une énorme menace. Je rappellerai en quelques mots le fonctionnement de ce compte. Les salariés exposés à un ou plusieurs risques identifiés cumuleront des points sur leur compte personnel qui leur serviront soit à se former pour se reconvertir, soit à réduire leur temps de travail ou bien

encore à partir à la retraite de manière anticipée. Arrêtons cette machine infernale qui doit se mettre en place début 2015 !

Le discours de politique générale du Premier Ministre le 8 avril dernier reste encore insuffisant même si des avancées sont enregistrées. Il faut que l'Etat soutienne davantage les TPE et PME qui créent des richesses et des emplois. Nous veillerons à ce que la baisse du coût du travail promise soit bien réelle et amplifiée dans les prochaines années.

Nous, artisans, représentons une grande part de l'activité et de l'emploi en France. Nous ne voulons pas être les oubliés de tous ces programmes, car c'est bien chez nous, au sein de nos entreprises, que se trouve la plus grande réactivité, pour enfin permettre d'inverser la courbe du chômage. Et même si les temps sont durs, ne perdons pas de vue que lorsqu'une embellie verra le jour, il ne faudra pas que l'on ait vidé nos entreprises d'une main d'œuvre qualifiée. Pensons à l'avenir, pensons à l'apprentissage et au transfert de nos savoir-faire. Mais pas à n'importe quel prix. On déplore vivement les restrictions apportées au crédit d'impôt d'apprentissage et la suppression de la prime aux employeurs de onze salariés et plus.

Au-delà de la défense et de la lutte syndicale, votre CAPEB a pour mission d'anticiper les évolutions de nos professions et de bâtir des fondations saines pour votre Organisation Professionnelle.

Le temps des querelles d'hommes, des jalousies est bel et bien lointain. Nous pouvons nous féliciter de notre volonté commune de rechercher à accroître notre efficacité, notre présence sur le terrain.

Dans ce monde où l'information est totale, où la globalisation tend à effacer les frontières, nous désirons donner du sens à notre engagement au sein d'une Organisation Professionnelle. Nous souhaitons dans ce temps où l'on perd ses repères, donner du corps à votre CAPEB. Il s'agit d'être un soutien efficace et réactif dans vos tâches quotidiennes.

Nous créons ainsi, courant de l'automne prochain, un poste de Chargée de Développement qui viendra à la rencontre des entreprises, adhérentes et non adhérentes. Il s'agit d'une personne qui connaîtra le secteur du BTP.

Vous aurez l'occasion de la rencontrer sur tous les territoires, vallées du département.

Vous l'avez compris, notre volonté pour les années à venir est de développer ces liens qui nous unissent.

Ainsi, nous continuerons d'organiser des réunions cantonales. Lors de l'année 2013, nous avons pu apprécier l'accueil fait par nos adhérents lors de ces temps de rencontres. Nous désirons multiplier ces moments d'échange et d'information. Par ailleurs, nous envisageons de développer des formations décentralisées. En partenariat avec les communes et les interco, nous réfléchissons à accentuer notre présence sur le terrain et

permettre au plus grand nombre d'artisans de se former. D'où notre volonté d'accroître ses solutions locales.

Un axe de travail sera également approfondi, il s'agit bien sûr de notre communication. Nous travaillons à modifier la maquette de notre CAPEB info, afin de le rendre plus attrayant et régulier. Nos participations dans les différentes manifestations départementales (salon de la maison), seront renforcées.

Nous continuerons à défendre, former et promouvoir les intérêts des artisans du bâtiment avec force et conviction : n'oublions pas que si nous sommes reconnus comme un syndicat de services mettant aujourd'hui en avant deux produits portés par la CAPEB que sont **ECO Artisan et HANDIBAT**, nous devons poursuivre nos actions pour un être aussi un syndicat d'idées.

Nous avons également étoffé le groupe Patrimoine dont Monsieur Alain PERAL est le responsable.

J'en terminerai sur une information que je dois porter à votre connaissance, vous artisans adhérents, vous partenaires, vous élus locaux.

Notre secrétaire général, Hervé Lafarge, nous a quitté pour rejoindre sa famille sur Lyon. Nous pouvons saluer son travail et nous remercions nos collègues de la région Midi-Pyrénées pour nous aider dans cette période



de transition ainsi que Pierre Lavie le Président de la CAPEB Béarn et Soule et son Secrétaire Général Julien DELPON.

Merci encore pour votre attention

Et soyons « Plus forts, Ensemble »

Fait à Tarbes, le 17 juin 2014